

## Le Lévitique, sommet et cœur de la Torah

### *De la périphérie au centre*

Quand il n'est pas tout à fait ignoré, le Lévitique a mauvaise presse chez la plupart des lecteurs chrétiens. La chose est à peine surprenante : composé à 85% de lois dont la plupart sont caduques (même pour les juifs) puisqu'elles dépendent de l'existence du temple, ce livre paraît aussi sec qu'un coup de trique, aussi technique qu'un manuel de mécanique et tellement rébarbatif qu'un proverbe lorrain s'y réfère pour menacer l'enfant turbulent : « Si tu continues, on te lira le Lévitique ! ». Pourtant, il occupe une place de choix dans le judaïsme : les enfants juifs s'y initient à la lecture (midrash *Lévitique Rabba* VII,3) et une bonne moitié des discussions *halakhiques* rapportées par le Talmud trouve, peu ou prou, leur fondement scripturaire en lui. À l'heure où juifs et chrétiens retrouvent le chemin d'un dialogue vrai et sans concession, voilà un premier constat qui interpelle et pourrait faire pressentir l'un des enjeux attachés à ce livre : comment se fait-il que deux traditions apparentées honorent si différemment une portion de leur canon scripturaire et lui réservent un traitement si opposé ? Mais un second indice – celui-ci interne au texte biblique lui-même – renforce ce constat initial et plaide en faveur d'un intérêt renouvelé : encadré par Genèse-Exode d'un côté et Nombres-Deutéronome de l'autre, le Lévitique occupe la place centrale du Pentateuque. Bien sûr, cette centralité ne signifierait pas grand chose si elle était seulement arithmétique (le 3<sup>e</sup> élément d'une série de 5 se trouve toujours « au milieu »). Mais il existe assez de preuves que le Pentateuque, dans sa forme actuelle et malgré une histoire rédactionnelle embrouillée, est un édifice savamment construit et structuré pour penser que cette position est le fruit du hasard. Parmi ces nombreux indices, contentons-nous d'en relever trois choisis ici précisément parce qu'ils se situent à des niveaux différents. Au niveau littéraire tout d'abord, un certain nombre de passages se répondent de part et d'autre de ce centre et lui confectionnent une sorte d'encadrement sophistiqué : aux bénédictions que Jacob prononce sur ses douze fils peu avant de mourir (Gn 49) correspondent ainsi les bénédictions testamentaires que Moïse adresse aux douze tribus d'Israël (Dt 33) ; les récits de murmures qui ponctuent la marche dans le désert (Nb 11-20) renvoient à ceux qui suivent la sortie d'Égypte (Ex 15-17) ; etc. Au niveau du cadre géographique ensuite, il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'environ un tiers du Pentateuque est composé de ce que les exégètes appellent habituellement la « Péricope du Sinaï » (Ex 19-Nb 10). Autrement dit, le « narrateur » du Pentateuque passe environ un tiers de son temps à raconter ce qu'il considère comme l'événement central de son récit, à savoir le séjour d'une année des Israélites au pied de la montagne, là où ils ont scellé l'alliance et reçu la loi. Enfin, au niveau plus anecdotique des masses textuelles, il est curieux de constater que les deux livres qui jouxtent directement le Lévitique comptent, à une unité près, le même nombre de lettres (63 529 pour Ex contre 63 530 pour Nb). Tous ces éléments – et bien d'autres encore – relatifs à ce qui précède et ce qui suit le Lévitique contribuent à souligner sa centralité, un peu comme un écrin met en valeur l'éclat d'une pierre précieuse ou comme la symétrie d'un tympan roman rehausse la place centrale du Christ en gloire dans sa mandorle.

### ***La « grande retraite » des fils d'Israël au pied du mont Sinäi***

Mais le Lévitique n'est pas seulement au centre de la Torah (point de vue synchronique). Il est aussi inséré dans une trame narrative (point de vue diachronique) qui va de la création du monde (Gn 1) à la mort de Moïse (Dt 34). Et, au cœur de cette grande épopée, il s'insère entre deux notices qui en marquent – de manière aussi solennelle que précise – les limites chronologiques (Ex 40,17 : 1<sup>er</sup> jour du 1<sup>er</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année ; Nb 1,1 : 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année) et attestent, tout à la fois, le ralentissement du tempo narratif, ce qui est une autre façon – bien connue des écrivains – de souligner l'importance de ce qui est raconté. Le narrateur du Lévitique prend donc vingt-sept chapitres pour raconter un seul petit mois – mais quel mois (cf. les « 30 jours » des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola) ! – de la vie du peuple d'Israël.

Si toutes les observations faites jusqu'à maintenant focalisent bien l'attention sur ce sommet du Pentateuque, elles ne permettent néanmoins pas encore d'en comprendre la raison d'être et l'objet. Pour ce faire, il faut remonter en amont du Lévitique : à la suite de l'alliance conclue au mont Sinäi (Ex 19-24), Dieu pousse la logique d'engagement et de proximité – oserions-nous dire d'« incarnation » ? – encore un peu plus loin en manifestant le désir d'habiter au milieu de son peuple (Ex 25,1-9). Cette volonté se matérialise dans la construction d'une « Demeure » (*mishkân*), d'un sanctuaire mobile dont Dieu va prendre possession à la fin du livre de l'Exode (Ex 40) et qui accompagnera le peuple tout au long de ses pérégrinations, jusqu'à l'installation en terre promise (2S 6). C'est cette étape fondamentale où le Dieu trois fois saint vient habiter au milieu d'un peuple pécheur qui conditionne et justifie la présence et le contenu de tout le Lévitique. Si l'inhabitation de Dieu représente, en effet, une grâce incommensurable, elle n'en entraîne pas moins une sérieuse augmentation du niveau d'exigence, et partant, du risque encouru : comment servir adéquatement ce Dieu présent au milieu de son peuple ? Comment se comporter de manière à ce que la tension – entendue au sens le plus concret de différence de potentiel électrique – entre son éminente sainteté (pôle positif) et l'impureté du peuple ou son état ordinairement peccamineux (pôle négatif) n'augmente pas trop, ne fasse pas « sauter les plombs » et ne provoque l'« exil de Dieu » (Martin Buber) ? En bref, comment tenir dans la proximité de ce mystère *tremendum et fascinans*, à la fois redoutable et fascinant (Rudolf Otto), et comment faire en sorte que cette présence perdure ? Si le Lévitique répond à ces questions et donne à la fois des principes généraux d'action (Lv 19,2 : « Soyez saints, car je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu ») et des critères précis de conduite (Lv 19,32 : « Lève-toi devant des cheveux blancs et sois plein de respect pour un vieillard »), tout l'aval du Lévitique, jusqu'au récit de l'exil et de la déportation à Babylone (2R 25), illustrera, à l'envi, la difficulté bien réelle de la tâche.

### ***Pur vs impur ; saint vs profane***

Recourir à ces catégories dynamiques d'« impureté » ou de « sainteté » (en Lv, « pur » et « profane » n'en sont que les antonymes statiques) au moment de présenter le contenu du Lévitique, n'est-ce pas apporter de l'eau au moulin de ceux qui prétendent que ce livre anachronique n'a vraiment plus grand chose à nous dire ? Si l'on veut entrer dans son intelligence, il faut pourtant se garder de jugements trop hâtifs et péremptoirs et commencer

par se mettre simplement à l'écoute. Cette écoute est d'ailleurs d'autant plus nécessaire que la forme même du livre y invite. Le Lévitique, en effet – contrairement à ce qui le précède et à ce qui le suit – raconte peu d'événements extraordinaires, mais se présente, au premier abord, comme une fastidieuse suite de trente-six discours dans lesquels Dieu transmet inlassablement ses instructions et qui sont tous introduits par une formule du genre : « Le Seigneur parla à Moïse disant : Parle à *x* et tu leur diras » (voir Lv 1,1 ; 4,1 ; 5,14.20 ; etc.). Or la concentration et la répartition des catégories d' « impur » et de « saint » permettent déjà de se faire une première idée du contenu du recueil et de son organisation. Ainsi, la racine *ṭāmē* (impur) et les mots qui en dérivent totalisent 150 occurrences en Lv (soit plus de 50% de toutes les occurrences de la Bible hébraïque) dont 120 se trouvent en Lv 1-15 ; son antonyme *ṭāhōr* (pur) et les mots qui en dérivent se rencontrent 74 fois (36% de toutes les occurrences de la BH) dont 64 fois en Lv 1-15. Si l'on passe à la racine *qādōsh* (saint) et à ses dérivés, on obtient des taux de concentration certes un peu moins élevés (152 occurrences, soit à peu près 20% du total de la BH), mais qui restent cependant significatifs. Mais on relève surtout une répartition tout à fait différente : ainsi plus de 100 occurrences se trouvent, cette fois en Lv 16-27. Ces chiffres, aussi limités et relatifs soient-ils, signalent donc deux « tendances » majeures. Tout d'abord, l'impureté et la sainteté jouent un rôle non négligeable dans le Lévitique. Ensuite – et sans durcir les distinctions –, alors que la première partie du livre (Lv 1-15) privilégie les catégories de pur et d'impur, la seconde (Lv 16-27) semble plutôt promouvoir celle de sainteté. Une présentation plus détaillée du contenu du livre permettra de comprendre pourquoi il en est ainsi et de voir dans quel contexte ces concepts sont utilisés.

Dans la plupart des systèmes religieux, l'érection d'un sanctuaire, symbole de la présence divine, s'accompagne de deux impératifs : établir un mode d'emploi sacrificiel pour expliquer de quelle manière honorer l'hôte divin et disposer d'un corps de fonctionnaires spécialisés (un clergé) pour assurer le service et la maintenance du sanctuaire. Les sept premiers chapitres du Lévitique (Lv 1-7 : la « Torah des sacrifices ») répondent à la première nécessité en décrivant, par le menu et du double point de vue de l'offrant et du prêtre, les différents types de sacrifices – volontaires (*ʾōlāh*/holocauste, *mineḥāh*/oblation, *zēvāh shelamīm*/sacrifice de communion) et prescrits (*ḥattā't*/sacrifice pour le « péché », *ʾāshām*/sacrifice de réparation) – qui peuvent être apportés au sanctuaire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'accent, même pour les sacrifices volontaires, n'est pas mis sur la créativité ou l'improvisation. Au contraire, et comme l'indique bien la conclusion solennelle de cette première section (7,37-38), absolument tout, jusqu'au moindre détail, doit être accompli selon ce que « le Seigneur a prescrit à Moïse sur le mont Sinaï » (v. 38). Ce rappel sera bien utile pour comprendre ce qui va se passer à la fin de la deuxième section (10,8-20 : mort de Nadav et Avihou). Mais avant d'en arriver là, il faut justement noter que cette deuxième section (Lv 8-10), en racontant l'ordination des prêtres, la consécration du sanctuaire puis le service inaugural – sorte de « première messe » de prêtres fraîchement consacrés, dans un sanctuaire tout juste dédié –, répond au deuxième impératif mentionné ci-dessus : installer la classe sacerdotale en charge du lieu saint et initier son service. Là encore, l'ensemble de la cérémonie qui dure huit jours, est « réglé comme du papier à musique » (20 fois l'expression « comme le Seigneur a commandé », en Lv 8-10) et elle s'achève par une théophanie où Dieu vient lui-même allumer le brasier de l'autel, légitimant ainsi le système mis en place et provoquant l'allégresse du peuple (9,23-24).

Et c'est à ce moment précis que l'impensable advient : les deux fils aînés du grand prêtre, Nadav et Avihou – ceux-là mêmes qui avaient déjà eu le privilège exorbitant de voir Dieu sur la montagne (Ex 24,9-11) –, sans doute emportés par leur enthousiasme de « jeunes prêtres », outrepassent leurs droits et devoirs en prenant l'initiative d'offrir un encens superfétatoire. Cet écart leur vaut d'être consumés sur place par le même feu divin qui, quelques instants auparavant, venait de dévorer le sacrifice (cf. 9,24 et 10,2) : à la joie succède l'effroi.

Aussi violent soit-il, l'épisode est, au moins, l'occasion de rappeler le rôle des prêtres et d'introduire, en même temps, à la suite du livre : « Le Seigneur adressa la parole à Aaron : “Toi et tes fils, ne buvez ni vin ni alcool, quand vous devez aller à la tente de la rencontre ; ainsi vous ne mourrez pas [...]. C'est pour être à même de *distinguer le sacré du profane* [perspective globale de Lv 17-27], *ce qui est impur de ce qui est pur* [thème dominant de Lv 11-15], et d'enseigner aux fils d'Israël tous les décrets que le Seigneur a édictés pour eux par l'intermédiaire de Moïse” » (10,9-11).

Lv 11-15 (« Torah de pureté ») tout d'abord, nous introduit aux règles du pur et de l'impur, et ceci en trois domaines dont on perçoit, sans difficulté, la portée existentielle : la table (Lv 11 : animaux consommables et non consommables), le lit (Lv 12 : accouchement ; Lv 15 : écoulements génitaux), l'« habitat », en partant de l'enveloppe la plus intime pour aller vers la plus extérieure (Lv 13,1-46 : « lèpre » de la peau ; Lv 13,47-59 : « lèpre » des vêtements ; 14,33-57 : « lèpre » des maisons). Sans pouvoir entrer dans les diverses théories qui ont cherché à expliquer les soubassements d'un tel système (voir, notamment, Mary Douglas), deux remarques au moins peuvent être faites pour éviter les erreurs d'interprétation. D'une part, à chaque situation d'impureté correspond un moyen d'y remédier ; en d'autres termes, l'impureté ne constitue jamais un empêchement rédhibitoire et permanent : celle-ci a toujours la possibilité, sous certaines conditions, d'être purgée. D'autre part, cette impureté n'a ni connotation morale (comme cela pourra être le cas chez certains prophètes), ni portée réprobatrice : sa signification est essentiellement cultuelle, c'est-à-dire qu'elle interdit la venue au sanctuaire et la participation aux rites qui s'y déroulent et cela pour une simple raison : l'impureté (de l'homme) et la sainteté (de Dieu) sont absolument antinomiques et s'opposent l'une à l'autre comme la mort à la vie.

Est-ce à dire que la vocation d'Israël et sa vie en alliance se limitent à éviter l'impureté et à se maintenir dans un état de pureté rituelle maximale ? Lv 17-27 – que la critique exégétique a pris l'habitude, depuis August Klostermann (1877) de nommer, sur base de critères formelles, « code de sainteté » (H pour *Heiligkeitgesetz* ou *Holiness Code*) – fait entendre au lecteur une musique et un style un peu différents et constitue un prolongement et un élargissement des perspectives développées en Lv 1-15. Vivre en présence de Dieu, c'est aussi d'une certaine manière, chercher à l'imiter : « Le Seigneur adressa la parole à Moïse : “Parle à toute la communauté des fils d'Israël ; tu leur diras : Soyez saints, car je suis saint, moi, le Seigneur, votre Dieu” » (Lv 19,1-2 ; cf. 20,7.26 ; 21,6 ; etc.). Dieu seul est saint, mais tous les Israélites (et pas seulement les prêtres), par leur conduite éthique et religieuse, peuvent participer à cette sainteté et en élever le niveau à l'intérieur du peuple. Autrement dit, les enseignements du Lévitique ne concernent pas que des histoires de « sacristie » (relation à Dieu), mais englobent également – sans hiérarchisation entre des « petits » et des « grands » commandements et sans cloisonnement étanche entre l'éthique et le rituel – l'ordre des relations à soi-même (par ex.,

Lv 19,27-28 : les marques sur le corps), à autrui (par ex., Lv 18 et 20 : l'inceste et les relations sexuelles) et à la création (par ex., Lv 25 : l'année sabbatique et jubilaire). Il n'est pas possible de décrire ici, en détail, l'étendue des champs d'application de cette sainteté (la justice sociale, la morale familiale, le rapport au temps, le rapport à la terre, l'activité professionnelle, etc.), mais on s'en fera une petite idée en lisant le chap. 19 dans lequel la loi interdisant les mélanges d'espèces animales ou végétales (Lv 19,19 : « N'accouple pas deux espèces différentes de ton bétail ; ne sème pas dans ton champ deux semences différentes ; ne porte pas de vêtement en étoffe hybride, tissée de deux fibres différentes ») succède au commandement de l'amour du prochain (Lv 19,18b : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ») donnant un peu l'impression – comme le dit malicieusement un commentateur (Gordon J. Wenham) – de passer, sans transition, « du sublime au ridicule ». Une autre manière de percevoir le caractère englobant des exigences divines est de se tourner vers le deuxième récit du Lévitique narrant la lapidation d'un Israélite blasphémateur (Lv 24,10-23) et de le lire en miroir avec Lv 10 (la mort de Nadab et Abihu) dont on a parlé plus haut. Ces deux récits ont bien des éléments qui les rapprochent, mais le point intéressant est que, pris ensemble, ces deux récits de transgression majeure (profanation du sanctuaire par des prêtres et profanation du nom divin par un laïc) montrent, en creux et de manière assez radicale – il faut le reconnaître –, ce qu'implique le service de Dieu : la sainteté et la pureté du peuple dépendent tout autant des prêtres que des « laïcs » (tout le monde), concernent aussi bien les cérémonies solennelles que la vie ordinaire (en tout temps) et s'appliquent aussi bien au sanctuaire qu'au reste du camp (en tout lieu).

### ***Au cœur du cœur : Kippour***

Le lecteur attentif aura sans doute remarqué que dans la présentation faite jusqu'ici, Lv 16 (*Yom Kippour*, le jour du grand pardon) n'a pas encore été mentionné. C'est précisément que ce chapitre constitue, tout à la fois, une clé de voûte qui soutient tout l'édifice et une clé d'interprétation qui en éclaire la signification globale. Dieu sait bien, en effet, que le peuple au milieu duquel il a choisi de s'installer n'est pas un peuple irréprochable et qu'il n'est pas prêt de le devenir : l'appel à la sainteté dessine un horizon d'attente. S'il veut donc demeurer au milieu de son peuple, Dieu doit lui-même fournir les moyens institutionnels de pérenniser cette présence. C'est ce qu'il fait, notamment, avec le rite de *Kippour* qui, annuellement, opère à la fois la purification du sanctuaire et l'absolution de toutes les fautes d'Israël (Lv 16,16.21-22). Introduisant le lecteur, à la suite du Grand-Prêtre, « au-delà du voile » (Lv 16,2), à l'intérieur du Saint des saints, ce chapitre central figure ainsi la présence de Dieu parmi les siens, mais il en assure aussi les conditions de possibilités. Le pardon offert au cœur du Lévitique et, par conséquent, au cœur de la Torah toute entière fait de ce livre une « bonne nouvelle ».

### ***Du Lévitique au Pentateuque : histoire de la rédaction***

Toutes les considérations précédentes qui ont permis d'entrevoir un tant soit peu l'architecture savante du Lévitique ne doivent pas conduire à la conclusion d'une écriture linéaire et sans heurts. Des matériaux de différentes époques et de milieux variés participent certainement à la

construction de cette œuvre majestueuse, mais il reste difficile aujourd'hui, malgré bien des efforts méritoires, de parvenir à un consensus sur la manière dont ils ont été rassemblés et sur la raison de leur agencement. Les questions sont nombreuses et d'autant plus complexes qu'elles sont aujourd'hui liées aux phases finales, très discutées, de la formation du Pentateuque : Lv 1-16 est-il un patchwork d'interpolations tardives et secondaires ou bien un ensemble cohérent destiné à compléter et à clôturer l' « histoire sacerdotale » (P<sup>s</sup> en Gn 1-Ex 40\*) ? Lv 17-27 constitue-t-il un ensemble homogène et un code originellement indépendant ou bien a-t-il été conçu d'emblée comme un complément de Lv 1-16, ou encore fait-il tout simplement partie intégrante de P ? Quel rapport existe-t-il entre ces deux ensembles (Lv 1-16 ; 17-26) et le code deutéronomique ? Enfin, de quand datent les différents éléments susmentionnés (avant l'exil, exil, période perse) ?

Vu l'état lacunaire de nos connaissances historiques – surtout concernant la période perse privilégiée aujourd'hui par la recherche sur le Pentateuque –, le traitement de ces questions requièrent à la fois grande prudence et technicité exégétique pointue. Les hypothèses provisoires auxquelles on peut parvenir en ce domaine n'interdisent toutefois pas d'apprécier, dès maintenant, les richesses anthropologiques et théologiques de ce livre. Et cela ne se réduit pas à « l'amour du prochain » ! Les réflexions sur la fonction du sacrifice, sur l'écologie et le développement durable, sur l'alimentation, sur le statut des immigrés, sur les phénomènes d'exclusion sociale, sur la violence, sur la famille, etc. peuvent encore trouver en ce livre, et malgré la caducité de la plupart de ses lois, bien des sources d'inspiration et peut-être – qui sait ? – des principes pour l'action.